

## Éditorial

Denis Szabo

Volume 4, numéro 1, janvier 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017015ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017015ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0065-1168 (imprimé)

1718-3243 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Szabo, D. (1971). Éditorial. *Acta Criminologica*, 4(1), 3–9.  
<https://doi.org/10.7202/017015ar>

## EDITORIAL

Au-delà des changements superficiels, dus à la mode et aux flambées conjoncturelles de conflits sociaux, on constate une transformation véritable des intérêts des criminologues depuis quelques années.

Centrées dès leurs origines sur l'étude de l'homme criminel et des sources sociales de la conduite délinquante, les recherches portent de plus en plus sur l'appareil social créé pour combattre le crime. Les services de police, l'organisation des tribunaux et des services pénitenciers, de probation ou de liberté surveillée, l'équipement communautaire préventif font l'objet d'études empiriques et d'efforts d'évaluation scientifique.

On constate, en effet, que la « sélection » des conduites ainsi que celle des personnes qualifiées de « délinquantes » ne se fait point au hasard. Le pouvoir discrétionnaire de l'appareil judiciaire s'exerce suivant un certain déterminisme que le chercheur peut analyser. De cette analyse résultera une mise en perspective, non seulement de l'action judiciaire visant à une défense sociale, mais également une critique possible de cette action du point de vue de l'égalité (ou de l'inégalité) des citoyens devant la loi.

Les deux études que nous publions illustrent, avec des méthodes et des points de vue différents, le problème qu'on vient d'évoquer. Lenore Kupperstein analyse le lien entre des facteurs étiologiques socioculturels et les méthodes de resocialisation appliquées à la jeunesse délinquante. Marc LeBlanc étudie la configuration écologique de la délinquance juvénile dans des zones de Montréal dont certaines appartiennent aux

Beyond the superficial changes due to the times and contingencies arising from social conflict, there has been a basic change in the concern of criminologists during the past few years.

Centered from its inception on the study of the criminal and the social origins of delinquent behaviour, research is becoming more and more concerned with the social institutions designed to combat crime. The police, the organization of the courts, correctional services and community prevention equipment are the subjects of empiric studies and scientific evaluation.

As a matter of fact, we find that the « selection » of behaviour and of persons called « delinquent » is not left to chance. The discretionary power of the legal apparatus operates according to a certain determinism that the researcher is able to analyse. This analysis puts into perspective not only legal action for social defence, but also possible criticism of this action from the point of view of the equality or inequality of citizens before the law.

It so happens that the two studies we are publishing illustrate, by different methods and from different points of view, the problem we have just presented. Lenore Kupperstein analyzes the link between sociocultural factors and the methods of resocialization applied to delinquent youth.

Marc LeBlanc studies the ecological shape of juvenile delinquency in several Montreal areas, some poor, others rich. The two studies seek to verify whether the social stigma inflicted on delinquents depends, and to what extent, on socio-

quartiers pauvres, d'autres aux quartiers riches de la ville. Les deux études s'attachent donc à vérifier si le processus de stigmatisation sociale infligé aux délinquants dépend, et dans quelle mesure, de variables socioculturelles telle l'appartenance à un milieu ou une classe sociale. Les conclusions des recherches, toutes deux effectuées dans des milieux nord-américains, sont sans ambiguïté : les jeunes des classes ouvrières, qui n'ont pas assimilé le style de vie des classes moyennes et ne vivent pas dans un voisinage habité par des familles appartenant à ce milieu, sont lourdement handicapés. Il ne s'agit pas d'une discrimination consciente exercée par une action individuelle, mais d'une inégalité institutionnelle qui frappe, justement, sans distinction individuelle, des jeunes appartenant aux classes socio-économiques défavorisées.

Bien des travaux effectués au cours des dernières années ont déjà mis en lumière cette fonction discriminatrice de l'appareil de protection sociale. Les deux études publiées ici apportent une démonstration empirique frappante en indiquant d'une manière précise quand, comment et pourquoi jouent ces mécanismes qui faussent l'intention fondamentale de la loi. Ce qui donne à ces travaux une actualité aiguë, c'est la crise de légitimité que traversent les sociétés industrielles avancées, en particulier en Amérique du Nord. Il semble que l'administration de la justice devient, en quelque sorte, le symbole de cette contradiction qui existe entre les buts proclamés d'une société démocratique et l'iniquité du sort qui est réservé à une partie importante des justiciables. La contestation de l'autorité se nourrit quotidiennement des scandales révélés mettant en lumière des injustices dont les fondements et les caractéristiques ont été découverts par les travaux que nous présentons ici.

Cet intérêt pour l'appareil de protection sociale débouche également sur le problème de son efficacité. Peut-on analyser sous l'angle des « coûts et bénéfices » le fonctionnement de la police, des tribunaux, des services correctionnels ? Peut-on appliquer des techniques de prévision aux mouvements de la criminalité ? Certaines activités considérées actuellement comme criminelles, mais qui dépendent des fluctuations de l'offre et de la demande (jeux, prostitution, certaines fraudes), ne pourraient-elles pas faire l'objet d'une décriminalisation, allégeant ainsi le poids des tâches incombant à l'appareil judiciaire déjà surchargé ? Voici les questions qui furent posées au II<sup>o</sup>

cultural variables such as belonging to a social milieu or class. The conclusions of these studies, both done in the North American milieu, are unequivocal. Young people of the working class who have not been assimilated into the way of life of the middle classes and do not live in a neighbourhood inhabited by families belonging to this milieu, are greatly handicapped. It is not a question of conscious discrimination exercised by any individual act, but rather an institutional inequality, without individual distinction, that affects the youth who belong to the underprivileged socioeconomic classes.

Many studies over the course of the last few years have already brought to light this discriminatory function of the social defence apparatus. The two studies published here give a striking empiric demonstration of the mechanisms that distort the true intention of the law, by showing exactly when, how and why these mechanisms operate. What gives these works a keen reality is the crisis of legitimacy in traditional law that exists in industrially advanced societies, and especially in North America. It would seem that the administration of justice is becoming the symbol of this contradiction that exists between the proclaimed objectives of a democratic society and the unfair treatment reserved for a large section of those brought before the courts. The conflict with authority is fed daily on public scandal bringing to light injustices, the bases and characteristics of which have been revealed by the studies that we are presenting here.

This concern for the social defence system gives rise to the question of its effectiveness. Can we analyse the functioning of the police, the courts, the correctional services from the cost/benefit point of view? Can we apply the techniques of forecasting to crime movements? Could not certain activities, today considered criminal but which stem from the fluctuations of supply and demand (gambling, prostitution, certain kinds of fraud), be decriminalized, thus lightening the load borne by the apparatus of justice, which is already overburdened? These were questions asked at the Second International Symposium on Comparative Criminology, the proceedings of which will be published in detail and available at the International Centre for Comparative Criminology. The manner in which technicians of the economy, national accounting and scientific manage-

Symposium international de criminologie comparée dont nous publions, par ailleurs, les actes détaillés (disponibles au Centre international de criminologie comparée). Une confrontation des techniciens de l'économie, de la comptabilité nationale et de la gestion scientifique avec les criminologues ouvre de nouvelles perspectives pour évaluer l'efficacité des mesures qui sont censées nous protéger.

L'inventaire des commissions d'enquêtes gouvernementales, au Canada, sur le système pénal et l'administration de la justice, complète les informations de ce numéro. Nous pensons qu'avec la multiplication de tels travaux, qui constituent autant de diagnostics sociologiques et politiques à un moment donné de l'histoire, les matériaux seront bientôt disponibles en assez grand nombre pour permettre aux chercheurs de se livrer à des analyses de ces rapports. On pourrait mettre en lumière leur impact positif ou négatif sur l'évolution des institutions, des mentalités et des réformes entreprises. Les succès comme les échecs de leurs recommandations constitueront des indications précieuses sur l'évolution historique de la criminalité et de l'appareil de la défense sociale.

*Montréal, septembre 1970*

DENIS SZABO

ment work together with criminologists opens new perspectives for evaluating the efficacy of the measures that are supposed to protect us.

The inventory of the Canadian government commissions of inquiry on the penal system and the administration of justice completes the contents of this issue. We believe that with the increase of studies such as these, which make so many sociological and political diagnoses at a given moment in history, material will soon be available in sufficiently large quantities to permit researchers to start analyzing these reports. We would then be able to discover their impact, positive or negative, on the development of institutions, manners of thinking, and reforms undertaken. The success or failure of their recommendations will be a valuable indication of the historic development of crime and the apparatus of social defence.

*Montreal, September 1970*

DENIS SZABO